

Là où les musulmans sont majoritaires, le territoire devient terre d'islam



Monseigneur Salim Sayegh, jordanien, évêque émérite du Patriarcat Latin de Jérusalem, vicaire patriarcal pour la Jordanie, est intervenu au Forum Jésus Le Messie du 26 mai 2018 à Paris. Après avoir rappelé la logique des conquêtes musulmanes jusqu'à aujourd'hui, il évoque la situation en Jordanie où le droit se réfère ouvertement à la charia pour tous les cas non traités par le code pénal.

Les apostats passés de l'islam au christianisme perdent la garde de leurs enfants, ne peuvent pas se marier ni jouir des droits civils. Les enfants sont considérés musulmans. A

l'école, l'éducation musulmane est obligatoire pour tous les enfants. Après la mort de l'apostat, c'est l'Etat qui devient son héritier. Les écoles officielles enseignent qu'un apostat doit être tué. Lorsque des enfants d'un parent chrétien passé à l'islam veulent revenir à la religion de leurs ancêtres (ou du parent resté chrétien!), ils sont considérés apostats par les tribunaux islamiques dans lesquels ils ont obligation d'enregistrer leur changement de religion. Ils sont considérés murtadin (apostats). Un chrétien n'a pas le droit d'être ministre.

Joachim Veliocas

Images Observatoire de l'islamisation.